



ASSOCIATION ADEPAL PPR

Saint Pancrasse – 38660 PLATEAU-DES-PETITES-ROCHES

Mail : adepalsp@laposte.net

Site Internet : <https://www.adepal-ppr.fr/>

NEWSLETTER de JANVIER 2025

BONNE ANNEE A TOUS !

Articles récents parus sur le site de l'Adepal PPR :

- Création d'une Zone d'Activités Economiques (ZAE) par la com com Grésivaudan, sur le Plateau.
- Transfert de la gestion du funiculaire à la Com Com Grésivaudan.
- Chutes de neige et verglas / les obligations du Maire.
- Navette pour les +65ans mise en place à St Ismier.

Voir liens vers les articles en page d'accueil du site <https://www.adepal-ppr.fr/>

Problèmes locaux de sécurité :

Réponse le 6 janvier 2025 de Mme **Julie PHILIBERT**, DGS commune de Plateau-Des-Petites-Roches, ci-dessous (en bleu) à nos questions (en noir) :

1-Comment les habitants de la commune sont-ils prévenus en cas d'accident majeur. Les communes équipées de sirènes utilisent ce moyen d'alerte. Chaque mois on entend leurs essais. Pourquoi à Plateau des petites roches sont-elles muettes.

Suite à nos échanges avec le SDIS, la dernière sirène en activité installée sur le Mille Club a été désinstallée au profit d'informations plus précises diffusées via des canaux de communication tels que les SMS ou les applications « villes », tel que les services préfectoraux le mettent en œuvre « fr-alert » par exemple. Les sirènes émettent des sons/codes mais les directives à suivre sont méconnues, à l'inverse des informations diffusées via ces canaux mobiles et il est apparu que l'entretien de la sirène n'avait plus lieu d'être.

(Remarque de l'Adepal PPR : Cette réponse est surprenante. En effet nous ne sommes pas à l'abri de risques technologiques en provenance de la vallée. Or le système "FR-alert" s'il complète efficacement le système d'alerte "SAIP" ne le remplace pas. Dans le "guide ORSEC – alerte des populations. Tome G4 " qui recommande l'emploi de plusieurs systèmes d'alertes complémentaires il est indiqué (page 48) que le moyen d'alerte par excellence est la sirène. En effet c'est la sirène qui touche le plus grand nombre d'habitants et qui fonctionne de jour comme de nuit. Ce moyen d'alerte ne qualifie pas la nature de l'évènement aussi il gagne à être accompagné d'autres dispositifs. C'est alors que le système "FR-alert" peut le compléter. Le système "FR-alert" ne touche que les personnes équipées d'un téléphone portable (les enfants sont ainsi exclus) et en MARCHE. Ce qui en limite l'efficacité).

2-Au carrefour du RD30 – route du col de Coq des panneaux indiquent le risque potentiel de verglas. Prévenir c'est bien, guérir c'est mieux. Quand est-ce que les services compétents traiteront ils ce problème.

La Commune a bien entendu alerté, et ce dès les premiers constats de résurgence d'eau sur les nouveaux enrobés, le service voirie du Département. Ils sont comme vous l'indiquez responsable et compétents et cherchent des solutions à ces enrobés « de nouvelles générations », plus drainants, moins polluants mais du coup, qui laissent remonter l'eau, dans ce secteur où l'eau est très présente. Vous pouvez également contacter la Maison du Territoire, du Département si vous le souhaitez.

3-A st Hilaire route des 3 villages derrière l'immeuble de l'ancienne poste se trouve un local qui abrite les armoires de connexions des habitants aux différents opérateurs internet. La porte de ce local est ouverte. Il est impossible de la refermer, laissant libre accès aux armoires de connexions qui pourraient ainsi être très facilement vandalisées. A qui s'adresser pour une remise en état ?

Les services techniques alertent régulièrement les opérateurs sur ces armoires qui ferment mal, afin qu'ils interviennent, ce que nous allons faire de nouveau.

Les panneaux mémoire des ex établissements de santé :

Compte rendu -fait par l'Adepal PPR- de la rencontre du COPIL du 13 janvier 2025, salle Félix Jourdan St Hilaire, (préparatoire à la réunion élargie avec partenaires le 28 janvier) :

La discussion porte dans un premier temps sur le projet global de mémoires des centres de cure. Il est question de charte graphique du projet, mascotte et logo pour l'ensemble des réalisations futures.

Alain HECTOR (Adepal PPR), fait part de son interrogation concernant l'ampleur du projet global, du manque d'éléments concrets concernant les autres propositions que les panneaux de mémoires réalisés par l'ADEPAL PPR. Ces derniers sont prêts à être réalisés, les devis de 3 entreprises ont été fournis par l'ADEPAL à la Mairie. Il suffirait d'envoyer un bon de commande, sachant que la somme de 10 000€ budgétée en 2024 par la Mairie est disponible.

Pierre FAVRE (Adepal PPR) revient sur le compte rendu de la réunion précédente réalisé par Olivier PRACHE où il est noté que la priorité de projet c'est le volet culturel. Or, la réunion publique au cours de laquelle les habitants se sont prononcés a mis en évidence que les projets prioritaires étaient en premier lieu les panneaux de mémoires et ensuite la réalisation d'un site internet.

A l'issue d'une longue discussion concernant le délai de réalisation des panneaux, Alain ROUGIER propose de faire réaliser un panneau test qui serait installé sur le site. Le choix se porte sur la réalisation du panneau général. Cette proposition recueille l'unanimité du COPIL qui souhaite obtenir 3 devis des entreprises déjà contactées pour la réalisation des panneaux en leur demandant de fournir un visuel de ce panneau, afin de se prononcer sur un choix basé sur du concret.

Les entreprises concernées acceptent de réaliser ce visuel mais précisent que cela nécessite un travail de conception graphique qui a un coût (environ 300 à 550€ par entreprise).

Olivier PRACHE contacté pense que cela est trop cher et que l'argent dépensé pour les deux devis qui ne seront pas retenus est de l'argent perdu. On attend donc avec un peu d'inquiétude la décision que prendront les élus pour la réalisation de ce projet d'étape.

Nous vous tiendrons informés de la suite qui sera donnée.

La prochaine réunion (élargie) du COPIL aura lieu le 28 janvier 2025 à 14 h salle hors sac, St Hilaire, avec tous les partenaires.

Le 3è CAFE DES IDEES : Il a eu lieu le 13 janvier 2025 à St Pancrasse, ex mairie.

A l'occasion de cette réunion, le groupe de réflexion a poursuivi l'analyse des sujets à thèmes qui pourront être abordés lors des prochaines réunions de travail.

Ces sujets de réflexion et d'échanges seront traités au cours de réunions où seront invités les habitants qui sont directement concernés par le thème choisi mais également celles et ceux qui souhaitent s'impliquer dans la réflexion.

Nous avons identifié pour l'instant 4 thèmes :

-L'école et l'éducation

-L'économie sur le Plateau (commerces, tourisme, agriculture, artisanat...).

-Sécurité et qualité de vie sur le Plateau.

-Santé et personnes âgées.

La prochaine réunion aura pour objectif d'identifier d'autres thèmes qui pourront faire l'objet d'échanges avec la population.

Les réunions suivantes permettront de recueillir les problèmes, les difficultés, les insuffisances, les satisfactions, d'un maximum d'habitants qui se sentiront écoutés et de proposer des solutions ou des améliorations.

La prochaine réunion du café des idées a été programmée le :

LUNDI 10 FEVRIER à 20h à la salle des conseils de l'ancienne mairie de St PANCRASSE.

L'ADEPAL PPR – janvier 2025 -



Plateau des Petites Roches : Chaumeilles, St Pancrasse, et vue sur le massif de Belledonne (photo panoramique P.Favre)